



PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet de l'Ecole du Cirque PAD est d'initier petits et grands aux différentes techniques des Arts du cirque. Cette activité représente un outil pour aider l'enfant à s'épanouir en développant ses fonctions psychomotrices et créatrices dans un espace de découverte, de jeu et de coopération.

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS DE L'ECOLE DU CIRQUE PAD

a) Notre école

Née en 2002, L'Ecole du Cirque PAD est passée d'une vingtaine d'élèves âgés de 3 à 17 ans à environ 150 licenciés aujourd'hui dont des « BB Cirque » et des adultes.

Notre école se situe dans la zone artisanale du Camp Ferrat dans un bâtiment d'environ 100m² équipé de structures aériennes spécifiquement adaptées à notre activité. Cette action se déroule sous forme d'ateliers d'initiation et de découvertes :

- hebdomadaires (cours à l'année : de septembre à juin),
- ponctuels (stages durant les vacances scolaires sauf Noël).

b) Nos objectifs selon le projet éducatif fédéral

Selon le projet éducatif de la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC), Fédération à laquelle nous sommes affiliés et dont nous avons l'agrément « pratique amateur », le projet pédagogique de L'Ecole du Cirque PAD se décline en trois schémas :

- **UNE ECOLE POUR TOUS** : chaque individu peut pratiquer les Arts du Cirque, il n'y a pas de différence physique (taille, poids, ...), psychologique (enfant normal, trisomique, ou ayant un autre handicap...) : pas de discriminations quelles qu'elles soient. Nous respectons chaque personne et assurons sa sécurité.

- **UNE ECOLE POUR CHACUN** : toute personne trouvera son chemin dans les différentes activités que le cirque représente, que ce soit en jonglage, en aérien, en acrobatie ou en équilibre ou bien encore en jeu d'acteur. Le cirque offre une telle diversité au sein d'une même activité que nul ne peut être lésé.

- **UNE ECOLE POUR LES ARTS DU CIRQUE** : Le cirque est un art à part entière au même titre que la comédie ou la peinture par exemple. Cet art nous permet d'enseigner aux autres à gérer l'espace scénique, l'espace corporel, mais également l'art clownesque dans une structure adaptée. Un vaste choix en matière artistique !



c) Les objectifs généraux

Les Arts du Cirque prennent en compte plusieurs objectifs généraux tels que :

- **LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES INDIVIDUELLES** : respecter et développer la progression de chacun en le stimulant grâce à une pédagogie adaptée et être à l'écoute afin de permettre à chacun de s'exprimer et de se découvrir.

On distingue deux types de capacités :

- *les capacités motrices* : ☒ la psychomotricité (le schéma corporel : statique ou en mouvement, la latéralité : gauche et droite, la structuration spatiale, la coordination de gestes, l'orientation temporelle,...)

- ☒ l'amélioration des capacités perceptives
- ☒ la connaissance et les limites de son corps
- ☒ l'agilité, l'adresse, la dextérité
- ☒ l'attention, la mémoire, la motivation, l'émotion.

- *les capacités d'expression et de créativité* : proposer à un individu un espace d'épanouissement avec des jeux d'expression permettant de développer l'imaginaire, d'affirmer la personnalité, de donner confiance en soi et en les autres et d'accentuer la communication tant gestuelle que verbale à travers l'expressivité, la créativité et la technicité.

- **LE DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT DE TRAVAIL COLLECTIF BASE SUR L'ECOUTE DE L'AUTRE** : il n'y a pas de compétition, chacun doit apprendre à découvrir l'autre à l'intérieur d'un groupe en observant les différences et les ressemblances, en utilisant les faiblesses comme outil de progression et en essayant de les transformer en avantages et valorisation. C'est une éducation du rapport à l'autre sans lequel rien ne peut se faire à travers différentes formes :

- ☒ écoute, respect
- ☒ conception de spectacle
- ☒ rigueur (il s'agit d'être cohérent)
- ☒ confiance en soi et en l'autre : c'est le corps qui est sollicité

car chaque performance est un acte artistique unique qui amène la personne à ses propres limites. C'est pourquoi le développement d'un sentiment de confiance doit être primordial dans le système éducatif de l'école. Cette même confiance amène la notion d'appartenance à un groupe, de respect, de sécurité, une responsabilisation et une communication claire.

Nos cours sont répartis selon l'âge des participants :

- « BB Cirque » : 45 minutes par semaine avec un des parents participant à l'activité dans l'accompagnement de son enfant ;
- 3 – 5 ans : 1 heure de cours par semaine par groupe de 8 enfants maximum (sections des maternelles) ;
- 6 – 8 ans : 1h30 de cours par semaine par groupe de 12 enfants maximum (CP – CE1 – CE2) ;
- 9 – 11 ans : 1h30 de cours par semaine par groupe de 12 enfants maximum (CM1 – CM2) ;



- 11 - 12 ans : 1h30 de cours par semaine par groupe de 12 enfants maximum (CM2 – 6^{ème}) ;
- « ADOS » : 1h30 de cours par semaine par groupe de 12 enfants maximum (Collège – Lycée);
- ADULTES : 1h30 de cours par semaine par groupe de 12 participants ;
- Cours spécifiques d'aérien et souplesse : à partir de 10 ans pour des élèves déjà initiés et/ou ayant les compétences physiques requises.

CHAPITRE II : ACCUEIL – SANTE – SECURITE - PEDAGOGIE

a) Accueil

L'accueil des pratiquants se déroule en 2 phases :

L'inscription : nous présentons l'activité en détail sans oublier de présenter l'encadrant : ses diplômes, son cursus,... les parents ont besoin de connaître la personne qui prendra en charge leurs enfants, nous devons donc être très ouverts. C'est pourquoi nous restons en contact permanent avec eux. Ensuite, lorsque les parents remplissent la fiche d'inscription du pratiquant, le responsable légal s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur.

Le 1^{er} cours : lors de ce 1^{er} cours nous reprenons les grandes lignes du règlement intérieur (tenue vestimentaire, conduite générale, port de bijoux,...) ainsi que les règles à respecter dans le cadre des cours vis à vis du respect du matériel et des règles de sécurité à suivre.

Un livret d'accueil est mis à la disposition des parents et/ou des pratiquants pendant les cours avec le projet pédagogique de l'école, le règlement intérieur, les autres règles à respecter, une copie des diplômes de l'encadrant.

b) Santé

Concernant la santé, nous demandons aux responsables légaux de remplir une décharge santé établie par la FFEC remplaçant le certificat médical. Une fiche santé est par ailleurs demandée à l'inscription relatant les différentes allergies ou autres observations concernant l'enfant ainsi qu'une fiche de liaison sanitaire si un médecin intervient. Dans le cadre d'une blessure obligeant le pratiquant à interrompre son activité pendant un temps donné (entorse, fracture,...) un certificat médical de reprise sera demandé. Tout au long de l'année des conseils de santé et d'hygiène pourront être donnés. Un cahier d'infirmerie est également mis à jour pour tout type d'intervention (brûlures, coupures, bleus...).

c) Sécurité

Santé rimant avec sécurité, elle commence avec un intervenant professionnel qualifié capable d'ajuster son enseignement au niveau et à l'âge des participants. Nous sommes très vigilants sur la vérification du matériel d'une part, mais également en restreignant le nombre d'élèves par groupe (entre 8 et 12 maximum). Il faut également prendre le temps de leur expliquer les risques encourus liés à chaque agrès. Les parades sont assurées par l'encadrant sans compter les tapis de sécurité, les longes au trapèze selon la hauteur, et tous les autres moyens mis en œuvre pour la sécurité. Ces notions d'aide et de parade font référence à un de nos objectifs



généraux qui est le développement de l'esprit de travail collectif basé sur l'écoute de l'autre donc sur la confiance en soi et en l'autre.

d) Pédagogie

Le projet pédagogique est consultable sur demande à l'école du cirque dans notre livret d'accueil mais également sur notre futur site internet.

CHAPITRE III : FORMATION & PEDAGOGIE

Nous avons un intervenant diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts du Cirque, titulaire du DMA (Diplôme des Métiers des Arts), du BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque) et fort de plus de 25 années d'expérience dans le milieu artistique.

Les cours sont dispensés dans un local en dur d'environ 100m², avec des accroches aériennes adaptées à la structure ainsi qu'un matériel général complet :

- *jonglerie* : balles, massues, diabolos, assiettes chinoises, foulards, anneaux, bâtons du diable, boîtes à cigares, ...
- *équilibre* : rolla-rolla, pédaliers, échasses, boules d'équilibre de tailles différentes, fil d'Ariane, ...
- *aérien* : trapèze fixe, double, cerceau aérien, tissus, corde, filet.
- *motricité* : parcours d'équilibre, mini-haies, tunnel, piscine à balles, escalier en mousse,....

La dimension pédagogique est traitée de manière à respecter l'enfant en tant qu'individu ainsi que son environnement. Lui apporter de la manière la plus adéquate les outils qui lui permettront de s'épanouir et de se retrouver dans un environnement sain. C'est pourquoi nous évaluons sans cesse nos objectifs en fonction du comportement de l'enfant et de son évolution.

En règle générale l'intervenant divise son groupe en mini-ateliers dans lesquels il dispense conseils et directives tout en restant en contact direct avec les individus de chaque atelier. Il maintient l'unité et la dynamique à travers l'échange, la communication, la confiance. Il mobilise leur attention en présentant l'objet ou l'exercice de manière attrayante et ludique et motive ou/et suscite l'intérêt afin que les exercices deviennent « plaisant ».

3/5 ans : le jeu doit rester l'élément majeur, d'où une approche ludique avec des temps de pratique courts.

- éveiller leur corps et leurs sens à une activité douce
- guider l'enfant dans la découverte de nouveaux espaces
- lui présenter une grande variété de situations avec du matériel adapté
- l'informer et lui faire prendre conscience du respect d'autrui, du matériel et de la sécurité.



6/8 ans :

- utiliser des repères spatiaux en imageant son langage
- procéder progressivement en laissant un temps d'adaptation
- développer les qualités physiques de chacun en respectant leur possibilité
- l'informer et lui faire prendre conscience du respect d'autrui, du matériel et de la sécurité.

9 & + : coordination et travail de groupe.

- l'informer et lui faire prendre conscience du respect d'autrui, du matériel et de la sécurité.

Les séances sont établies selon le schéma suivant :

- Echauffement collectif en musique (pour les plus grands, écoute en compte musical pour éduquer leurs oreilles à la musique).
- Organisation de l'atelier (pour les plus grands, participation à l'installation) et explication de l'atelier et du matériel correspondant avec le vocabulaire adéquate (ex : fildefériste et funambule, trapèze fixe et ballant, acrobate et équilibriste,...).
- Travail sur les ateliers.
- Travail sur la notion de création de numéros, d'improvisations et travail autour du jeu d'acteur.
- Retour au calme, relaxation.

Nous tentons également de faire des échanges avec d'autres écoles afin de constater les différents changements.

Concernant la formation continue de notre intervenant, nous ne pouvons pas nous permettre d'annuler des cours afin de suivre une formation sauf dans le cas où l'emploi du temps nous le permet (vacances scolaires, week-end,...).

CHAPITRE VI : DEMARCHE ARTISTIQUE

L'intervenant ayant lui-même une formation artistique (cirque, danse, cabaret, music-hall, cinéma, télévision, presse,...), la dimension artistique s'intègre d'elle-même dans sa démarche pédagogique. Aussi notre école organise-t-elle différentes représentations :

- à chaque fin de stage, une présentation de ce que les pratiquants ont appris est proposée aux parents ;
- au mois de juin, le spectacle de fin d'année de l'école du cirque avec costumes et maquillage est présenté aux parents et autres spectateurs dans une salle de spectacle mise à notre disposition par la Commune de Sainte-Maxime ;
- d'autres spectacles, notamment durant la période de Noël, peuvent être présentés avec un petit groupe d'élèves.

La représentation de fin d'année n'est pas une obligation car chaque enfant est différent et nous ne souhaitons pas établir une pression importante par rapport au spectacle comme pourrait le ressentir certains enfants plutôt mal à l'aise vis-à-vis de la scène et du public. L'enfant ne doit pas se sentir jugé mais prendre plaisir à évoluer sur scène. Toutefois les



enfants ne participant pas au spectacle sont intégrés aux répétitions et au travail sur le spectacle, nous ne les mettons pas de côté.

Chaque élève apporte des propositions sur ce qu'il peut apporter au spectacle et nous prenons compte de leur choix et de leurs envies. Nous n'obligeons pas les enfants à faire des exercices dans lesquels ils ne se sentent pas à l'aise.

Nous travaillons beaucoup sur la créativité et l'imaginaire à travers un travail sur les animaux par exemple mais aussi la voix, la démarche physique, la gestuelle.

Nous les incitons également à trouver leur démarche artistique.

En principe le thème du spectacle prend forme au cours du premier trimestre scolaire, et nous commençons à le travailler réellement au cours du 2^{ème} trimestre. Durant le 3^{ème} trimestre le rythme s'accroît en fonction de la date du spectacle et des dates supplémentaires de répétition.

Nous essayons d'apporter le maximum à nos élèves et quand cela le permet de faire intervenir des amis artistes.

En parallèle, nous n'hésitons pas à leur donner accès à un maximum d'informations liées à différents événements comme les spectacles, les cirques de passage, les rencontres culturelles ou tout autre événement local, régional ou national par l'affichage ou la distribution de flyers. Nous essayons autant que possible d'organiser des sorties lorsque nous pouvons accéder à un spectacle proposé près de chez nous et plus particulièrement au Carré Gaumont.

Les Arts du Cirque sont très importants à nos yeux, c'est pourquoi nous souhaitons transmettre nos connaissances de la manière la plus authentique qui soit.